

## **Communication 5 Les pédagogies « différentes » à l'épreuve de la réforme de l'Éducation nationale : une intégration discrète. Peut-on espérer d'autres avancées ?**

**Steeve Amory**

Doctorant en sciences de l'éducation

Université des Antilles

Laboratoire CRILLASH (Centre de recherche interdisciplinaire en lettres, langues, arts et sciences humaines)

[mrsteeve911@gmail.com](mailto:mrsteeve911@gmail.com)

**Mots clés : décrochage scolaire, déviance, pédagogies alternatives, compétences psychosociales**

La Refondation de l'école de la République, commencée à la rentrée 2013, se poursuivra encore durant l'année scolaire 2016-2017. Vaste chantier s'il en est, cette grande réforme a suscité et suscite encore de nombreux débats dans l'opinion.

Doctorant en sciences de l'éducation, nos recherches sur le décrochage scolaire et les déviances des 13-25 ans en Martinique nous ont amené sur la piste des établissements «différents» (ou «alternatifs» selon la terminologie québécoise), parce que ceux-ci utilisent des pédagogies très à même de prévenir le décrochage, en ce sens qu'elles favorisent le développement des compétences psychosociales. Cette investigation nous a conduit sur trois territoires, la Martinique, la France métropolitaine et le Québec (régions de Sherbrooke et de Montréal). Enseignant de métier, nous avons parallèlement constaté que certaines pratiques courantes dans les écoles « différentes » étaient de plus en plus adoptées par l'Éducation nationale, aussi bien en France qu'au Québec. On peut par exemple citer l'évaluation non chiffrée, la transversalité et l'interdisciplinarité des savoirs, leur ancrage avec des réalités concrètes plus à même de susciter l'intérêt de l'élève, le tutorat, la réforme des rythmes scolaires ou encore la création depuis quelques années, des microlycées, structures pour élèves raccrocheurs. Ceci dit, aucune mention n'est faite, ni dans les discours d'enseignants, ni dans les textes réglementaires, de l'originalité de ces pratiques en tant que « différentes ».

Dans une perspective qualitative, nous avons réalisé une enquête auprès des acteurs institutionnels de l'Éducation nationale, de l'insertion des jeunes en difficultés et des établissements «différents» sur ces trois territoires. Entretiens compréhensifs, individuels ou collectifs, observation directe et recherche bibliographique ont été les outils que nous avons privilégiés, notre démarche se voulant inductive et d'orientation interactionniste.

L'analyse de nos résultats nous a amené à faire le constat qu'au Québec, le MELS (Ministère de l'éducation, des loisirs et du sport) avait lui aussi dans sa réforme de 2000, intégré des éléments propres aux écoles alternatives. En France, le ministre Luc Chatel avait consulté en 2010 des chercheurs français et québécois lors de la constitution du plan *Agir pour la jeunesse* en faveur des jeunes décrocheurs. À l'aune de cette collaboration, nous pouvons dire que si cette entrée discrète mais bien réelle des pédagogies différentes dans l'institution de tutelle constitue une avancée, d'autres pistes restent encore à explorer, tant dans l'alternatif français que

québécois.

## **Bibliographie**

Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015.

Freinet, Célestin. *Code pratique d'École moderne*, Éditions de l'école moderne française, Cannes, 1964.

Roger, L., « La coéducation comme vecteur des valeurs de l'école nouvelle dans les écoles alternatives du Québec. Une étude de cas ». Dans P. Maubant, et L. Roger, (dir.), *De nouvelles configurations éducatives : entre coéducation et communautés d'apprentissage*, Québec, P.U.Q., 2010, pp. 125-141.

Charte de l'école Decroly, vue sur : [http://ecole.decroly.free.fr/pedagogie/Charte\\_Decroly.pdf](http://ecole.decroly.free.fr/pedagogie/Charte_Decroly.pdf)

Philosophie de l'école alternative québécoise. Consultable sur : [http://repaq.org/wp-content/uploads/4-Philosophie\\_de\\_l\\_école\\_alternative\\_quebecoise.pdf](http://repaq.org/wp-content/uploads/4-Philosophie_de_l_école_alternative_quebecoise.pdf)